

Traiter les troubles de la personnalité et les traumatismes complexes avec la thérapie des schémas

RS6182 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	124, 331
Formacode(s)	43431, 14414, 43048, 43448
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	14/12/2022
Date d'échéance	14/12/2024

Certificateur(s)

MADAME BEATRICE DANDIEU · SIRET : 41511804100045

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Objectif et contexte de la certification

La certification « Traiter les troubles de la personnalité et les traumatismes complexes avec la thérapie des schémas », atteste la capacité du professionnel à traiter les troubles de la personnalité et les traumatismes complexes d'un public en cabinet privé ou en institution. Cette certification est à destination des psychologues, psychiatres, médecins, infirmiers et infirmiers en pratiques avancées (qui accompagnent les patients avec des entretiens thérapeutiques en secteur psychiatrique, au sujet des douleurs chroniques ou rééducation fonctionnelle).

Cette certification prend en compte les besoins des professionnels pour accompagner un public reconnu comme difficile et complexe à prendre en charge en thérapie. Elle apporte des outils intégratifs, évalués scientifiquement, qui s'adaptent à l'unicité de la personne.

D'un point de vue professionnel, cette certification amène la plus-value d'une prise en charge plus efficace et plus rapide. Notamment dans ce contexte de crise sanitaire liée au COVID-19, de difficultés géopolitiques et de crise climatique, nous observons une augmentation de l'anxiété et nous constatons une forte augmentation des demandes en santé mentale.

Grâce à une approche intégrative, le professionnel certifié saura répondre aux exigences des institutions de santé et des patients.

En répondant aux enjeux des orientations politiques en santé mentale, le professionnel certifié acquiert les compétences attendues par les institutions à l'embauche, et répond aux besoins d'une patientèle plus diversifiée en cabinet privé (cf: lettres de recommandation de structures de santé mentale et de professionnels).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C1 – Structurer un entretien d'évaluation de la santé mentale du patient : définir les outils et approches pertinentes pour analyser la demande du patient.

C2 – Mener un entretien d'évaluation : recueillir la demande et l'explorer avec soin pour sélectionner les éléments pertinents, enjeux et problématiques, nécessaires à l'élaboration d'un plan d'action.

C3 – Obtenir l'engagement du patient dans un processus thérapeutique : présenter les schémas et les modes, expliquer les actions possibles et prescription de tâches.

C4 – Interpréter les structures de personnalités en schéma-thérapie : lire, comprendre et analyser les résultats, en lien avec l'histoire de vie du patient.

C5 – Identifier les enjeux thérapeutiques en fonction de la symptomatologie et de la demande du patient.

C6 – Faire des choix de protocoles, techniques et outils pertinents pour travailler les structures de personnalité.

C7 - Définir un plan d'action thérapeutique sur la base des informations recueillies en entretien d'évaluation et des

besoins du patient, au regard de la pertinence des actions à proposer.

C8 – Accompagner les patients et notamment ceux souffrant de troubles de la personnalité et les traumas complexes. (borderline, évitants, narcissiques, schizoïdes...), à développer la capacité d'identification des déclencheurs émotionnels saillants dans leur quotidien et les schémas et modes associés.

C9 – Développer la thérapie par l'expérience, notamment via le protocole du reparentage, protocole de l'arbre, chaise en vide... en complément des techniques cognitivo-comportementales usuelles.

C10 – Débriefing des tests de psychométrie : accompagner les patients dans les processus d'évaluation des structures de personnalité, leur interprétation, leur évolution.

C11 – Adapter le plan thérapeutique en fonction des résultats psychométriques, des plaintes et besoins du patient.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Cette certification relève du domaine médical et a une visée thérapeutique. Elle respecte les contraintes légales liées à l'activité de psychothérapeute. La certification s'adresse également à des infirmiers en pratiques avancées qui accompagnent les patients avec des entretiens thérapeutiques en secteur psychiatrique, au sujet des douleurs chroniques ou rééducation fonctionnelle).

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les candidats devront justifier d'un des diplômes suivants :

- doctorat en médecine
- master 2 en psychologie

Ou exercer en tant que

psychothérapeute ARS, infirmier en santé mentale ou infirmier en pratique avancée.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de trois personnes :

- Deux professionnels psychologue, psychothérapeute, infirmier santé mentale en exercice et externes au CEFTI
- La présidente du jury
- % de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 70%

Les membres du jury respectent obligatoirement ces critères :

- Ne pas être formateur de cette certification
- Ne pas connaître de candidat présenté à la certification.

Base légale

Date de décision	14/12/2022
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	14/12/2024
Date de dernière délivrance possible	14/06/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	5	—	—	—
2020	5	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS6953

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.cefti.fr/formations-complémentaires-1/>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6182/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	335
Parcours menés à terme	291
Taux d'achèvement	87 %
Période	01/2023 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	370
Montant total engagé	1 058 100 €
Coût moyen par dossier	2 860 €
Durée moyenne	37 h
Période	12/2022 – 12/2024
France compétences	95 %
Reste à charge titulaire	5 %
Entreprise	0 %
OPCO	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
Régions	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.